

# In Extenso

**In Extenso Rhône-Alpes**

24 chemin des Verrières  
BP 33  
69751 Charbonnières Cedex

Tél : +33 (0) 4 78 34 19 54  
Fax : +33 (0) 4 78 34 26 66  
lyon.charbonnieres@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## **URIOPSS RHÔNE-ALPES**

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

259 rue de Créqui  
69422 LYON Cedex 03

---

### **Rapports du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2016



## **SOMMAIRE**

	<i>Pages</i>
➤ <b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS .....</b>	3
➤ <b>COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016 .....</b>	6
➤ <b>RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES.....</b>	23

\* \* \*



# URIOPSS RHÔNE-ALPES

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

259 rue de Créqui  
69422 LYON Cedex 03

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

---

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **URIOPSS RHÔNE-ALPES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les créances à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Charbonnières, le 24 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes  
In Extenso Rhône-Alpes,

  
**Laurent SIMO**



**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2016**

## Bilan Actif

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 689	20 689		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	65 446	60 353	5 093	3 281
	Autres immobilisations corporelles	348 455	187 472	160 983	188 333
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 348		2 348	3 263	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	5 590		5 590	5 590	
Autres immobilisations financières	789		789	789	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>443 317</b>	<b>268 514</b>	<b>174 803</b>	<b>201 256</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 400		4 400	
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	148 785		148 785	164 110	
Autres créances	41 221		41 221	47 015	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	27 907		27 907	27 907	
<b>DISPONIBILITES</b>	189 479		189 479	201 694	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	19 287		19 287	17 499
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>431 079</b>		<b>431 079</b>	<b>458 226</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>874 396</b>	<b>268 514</b>	<b>605 881</b>	<b>659 482</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

TEOREMLYON

## Bilan Passif

		31/12/2016	31/12/2015
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	114 505	114 505
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	21 572	21 572
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	75 836	118 741
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	12 607	(42 905)
	<b>Total des fonds propres</b>	202 949	190 341
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	17 500	27 500
	- Legs et donations		
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 853	9 075	
Provisions réglementées	16 619	18 979	
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	40 972	55 554	
<b>Total des fonds associatifs</b>	243 921	245 895	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	163 057	173 854	
<b>Total des provisions</b>	163 057	173 854	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
<b>DETTES (1)</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 755	34 635	
Emprunts et dettes financières divers	10 000	10 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	427	18 560	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 819	34 749	
Dettes fiscales et sociales	99 805	113 138	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 652	517	
Produits constatés d'avance	13 445	28 134	
<b>Total des dettes</b>	198 904	239 732	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	605 881	659 482	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	12 607,38	(42 904,56)	
(1) Dont à moins d'un an	183 866	196 460	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

TEOREMLYON

## Compte de Résultat

		31/12/2016	31/12/2015
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	574 281	584 633
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	55 156	77 411
	Dons		
	Cotisations	568 871	570 007
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	10 436	14 689
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	43 880	5 720
	Autres produits		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 252 624</b>	<b>1 252 460</b>
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		341 244	380 338
Impôts, taxes et versements assimilés		45 128	48 829
Rémunération du personnel		518 378	538 879
Charges sociales		292 532	314 150
Subventions accordées par l'association			
Dotations aux amortissements et dépréciations		37 807	34 516
Dotation aux provisions		11 895	7 292
Autres charges		1 272	1 753
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>1 248 256</b>	<b>1 325 757</b>
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>4 369</b>	<b>(73 298)</b>
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 537	2 344
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	718	951
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		<b>819</b>	<b>1 393</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)</b>		<b>5 188</b>	<b>(71 905)</b>
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	8 707	35 171
	Charges exceptionnelles	1 058	5 844
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>7 650</b>	<b>29 327</b>
Impôts sur les sociétés		230	326
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 262 869</b>	<b>1 289 975</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 250 261</b>	<b>1 332 879</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>12 607</b>	<b>(42 905)</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

TEOREMLYON

## Règles et Méthodes Comptables

### Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **605 881** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 262 869** euros et un total **charges de 1 250 261** euros, dégageant ainsi un **résultat de 12 607** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2016** et clôturés le **31/12/2016**, ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

### Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Règlement ANC 2014-03 et du Règlement n°99.01 du 16 février 1999 relatif aux spécificités des associations et des fondations ainsi que des méthodes décrites ci-après .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

### Faits marquants de l'exercice

NEANT

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels.  
Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

TEOREMLYON

## Règles et Méthodes Comptables

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévue, sur 3 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécessitant une dépréciation en complément des amortissements.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

L'association fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'usage des biens .

L'association ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les plans suivants :

- Installations et agencements	3 à 10 ans,
- Matériel Mobilier FPC	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans,
- Matériel informatique	3 ans.

### **Immobilisations financières**

#### Acquisition antérieure au 1er janvier 2005 :

En vertu des dispositions antérieurement applicables au 1er janvier 2005, les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### Acquisition postérieure au 1er janvier 2005 :

Les titres de participations sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis.

Eu égard aux dispositions prévues par les articles 321-10 et 321-15 du PCG, l'association a opté pour le rattachement au coût d'acquisition des immobilisations financières des frais d'acquisition tels que les droits de mutations, honoraires, commissions, frais d'actes et autres frais visés dans l'avis n°2006 du 7 juin 2006 du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité.

#### Dépréciation :

TEOREMLYON

## Règles et Méthodes Comptables

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.

La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

### Engagement de retraite

A leur départ en retraite, les salariés de l'association perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.

Les engagements de retraite font l'objet d'une provision dans les comptes de l'association.

Les engagements de retraite ont été effectués dans l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, sur la base de la convention collective et selon les normes de la profession comptable.

L'estimation du salaire de fin de carrière tient compte d'une réévaluation des salaires de 1%.

L'engagement est actualisé au taux de 1,5%.

Le montant estimé est comptabilisé.

TEOREMLYON

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	20 689					20 689
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>20 689</b>					<b>20 689</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	63 767		2 796		1 117	65 446
Instal. agencement, aménagement divers	301 214		9 472			310 686
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	41 400				3 631	37 769
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>406 381</b>		<b>12 268</b>		<b>4 748</b>	<b>413 901</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 263				915	2 348
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 379					6 379
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>9 642</b>				<b>915</b>	<b>8 727</b>
<b>TOTAL</b>	<b>436 712</b>		<b>12 268</b>		<b>5 663</b>	<b>443 317</b>

TEOREMLYON

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016	
		Dotations	Diminutions		
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	20 689		20 689	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>20 689</b>		<b>20 689</b>	
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	60 486	984	1 117	60 353
	Autres instal., agencement, aménagement divers	125 297	30 962		156 259
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	28 984	5 860	3 631	31 213
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>214 766</b>	<b>37 807</b>	<b>4 748</b>	<b>247 825</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>235 456</b>	<b>37 807</b>	<b>4 748</b>	<b>268 514</b>	

TEOREMLYON

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres	18 979		2 360	16 619
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>18 979</b>		<b>2 360</b>	<b>16 619</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres	173 854	11 895	22 692	163 057
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>173 854</b>	<b>11 895</b>	<b>22 692</b>	<b>163 057</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>192 833</b>	<b>11 895</b>	<b>25 052</b>	<b>179 676</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			11 895	22 692 2 360	

TEOREMLYON

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	92 934			92 934
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	21 572			21 572
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	118 741		42 905	75 836
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(42 905)	12 607	(42 905)	12 607
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports	27 500		10 000	17 500
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	9 075		2 222	6 853
Provisions réglementées	18 979		2 360	16 619
<b>TOTAL</b>	<b>245 895</b>	<b>12 607</b>	<b>14 582</b>	<b>243 921</b>

TEOREMLYON

## Créances et Dettes

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	5 590		5 590
	Autres immobilisations financières	789		789
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	148 785	148 785	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 332	1 332	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	39 889	39 889	
Charges constatées d'avance	19 287	19 287		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>215 671</b>	<b>209 292</b>	<b>6 379</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	43	43		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	24 712	10 102	14 610	
	Emprunts et dettes financières divers	10 000	10 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 819	48 819		
	Personnel et comptes rattachés	27 251	27 251		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 029	70 029		
	Impôts sur les bénéfices	230	230		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 295	2 295		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	1 652	1 652			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	13 445	13 445			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>198 476</b>	<b>183 866</b>	<b>14 610</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		9 863			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

TEOREMLYON

## Produits à recevoir

		31/12/2016
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>41 161</b>
<b>Autres créances</b>		<b>41 161</b>
<i>RRR A OBTENIR AVR A RECEV.</i>	9 745	
<i>ORGANISMES SOCIAUX. PRODUITS</i>	1 332	
<i>RBT FORMATION A RECEVOIR</i>	3 518	
<i>PROD.A RECEV.COTISATIONS</i>	3 088	
<i>PDTS A RECEV.:SUBVEN.</i>	22 500	
<i>AIDE CONTRAT GENERATION A RECE</i>	978	

TEOREMLYON

## Charges à payer

		31/12/2016
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>48 950</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>43</b>
<i>INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT</i>	<i>43</i>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>5 135</b>
<i>FOURNISS.FACT.NON PARVENUES</i>	<i>5 135</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>43 773</b>
<i>DETTES PROVISIO.POUR CONGES</i>	<i>19 136</i>	
<i>PERSONNEL SALAIRES A PAYER</i>	<i>5 439</i>	
<i>PROVISION RTT</i>	<i>1 908</i>	
<i>CPTE EPARG.TEMPS CH.A PAY</i>	<i>768</i>	
<i>PROVISION CHARGES SUR CP</i>	<i>11 482</i>	
<i>ORG.SOCIAUX A PAYER</i>	<i>3 434</i>	
<i>CH.SOCIALES S/RTT</i>	<i>1 144</i>	
<i>CH.SOCIA.S/CET A PAYER</i>	<i>461</i>	

TEOREM LYON

## Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2016	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		19 287	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			13 445
<b>TOTAL</b>		<b>19 287</b>	<b>13 445</b>

--

TEOREM LYON

## Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2016
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>8 707</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		<b>3 479</b>
<i>PRODUIT S. EXERCICE ANTER.</i>	<i>3 479</i>	
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		<b>2 868</b>
<i>PROD CESSIONS IMMO FINANCIERES</i>	<i>646</i>	
<i>QUOTE-PART SUBV INVEST</i>	<i>2 222</i>	
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>		<b>2 360</b>
<i>REPRISE SUR AMORT DEROGATOIRES</i>	<i>2 360</i>	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 058</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>143</b>
<i>CHARG. EXCEP. S/OPERAT. GESTIO</i>	<i>1</i>	
<i>AMENDES PENALES</i>	<i>142</i>	
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>		<b>915</b>
<i>VALEUR CPTABLE IMMOBILIS FINAN</i>	<i>915</i>	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>7 650</b>

TEOREMLYON

## Engagements financiers

31/12/2016	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
<b>Avals, cautions et garanties</b> Garantie reçue s/ emprunt de 50 000 € souscrit auprès du Crédit Coop. le 7-12-2010 . Garantie de France Active Garantie à hauteur de 37.50% au titre du Fonds de garantie  Garantie reçue s/ emprunt de 30 000 € souscrit auprès de la Caisse d'Épargne et débloqué en 02-2011. Garantie de France Active à hauteur de 37%.		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

TEOREMLYON



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**



# URIOPSS RHÔNE-ALPES

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

259 rue de Créqui  
69422 LYON CEDEX 03

---

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2016

---

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Charbonnières, le 24 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes  
In Extenso Rhône-Alpes,

  
Laurent SIMO

